Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260518-2026_079-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-079

Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PAIMPOL

Conseil Municipal du Lundi 18 mai 2026
Délibération

Date de la convocation : Mardi 12 mai 2026
Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le lundi 18 mai, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la salle Mauffray à la maison des plaisanciers de Paimpol sous la présidence de Madame Fanny CHAPPÉ.

Etaient présents :
Mme Catherine ANDRÉ-LANDAIS, Mme Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, M. Benoit BARRÉ, M. Eric BINARD, Mme Gaëlle BOUCHER, Mme Servane BOULANGER, Mme Nathalie BOULARD, Mme Aurélie BROMBECK, M. Kévin CADIC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Fanny CHABRIER, Mme Fanny CHAPPÉ, M. Rafael CLOFENT, M. Mathieu DUIGOU, Mme Cécile ETRILLARD, Mme Laura FÉGARD, , M. Philippe JEANNIN, M. Thibaut LECOMTE, M. Fabien LEMOALLE, Mme Martine LE BOUCHER, M. Goulven MORVAN Mme Marie-Christine NICLOUX, Mme Caroline OLLIVRO, Mme Anna PONSOT-MELIKIAN, M. Yann QUÉRÉ, M. Morgan RASLE-ROCHE.

Etaient représentés : M. Joël HENRY par délégation à M. Thibaut LECOMTE, M. Michel DUMAIL par délégation à Mme Servane BOULANGER, M. Michel MONNERET par délégation à Mme Catherine ANDRÉ-LANDAIS.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie BROMBECK.

Présents : 26 Représentés : 3 Absent : 0 Votants : 29

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU RÉSEAU « Ville et Métiers d'Arts »

Rapporteur : M. Binard.

Créé en 1992 à l'initiative d'élus locaux, le réseau Ville et Métiers d'Art regroupe 106 collectivités (métropoles, communautés de communes, villes moyennes ou petites communes). Cela représente aujourd'hui 610 communes.

Les membres de l'association Ville et Métiers d'Art partagent la même politique : favoriser le développement et la transmission de savoir-faire d'exception.

Sont membres de l'association, les communes, les métropoles et intercommunalités qui auront demandé et obtenu le label Ville et Métiers d'Art : ce label est attribué pour 5 ans par des experts et des professionnels reconnus.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260518-2026_079-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-079

Vu l'avis favorable à la majorité (abstention de M. Monneret) de la commission Ressources humaines et finances,

Sur la proposition de la Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 7 abstentions (Mme Catherine André-Landais, M. Michel Monneret par délégation à Mme Catherine André-Landais, Mme Martine Le Boucher, M. Kévin Cadic, Mme Nathalie Boulard, M. Mathieu Duigou, Mme Caroline Ollivro),

DÉSIGNE M. Morgan Rasle-Roche représentant de la commune au réseau « Villes et Métiers d'Arts ».

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer tout acte aux effets ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

La Secrétaire de séance,
Aurélie BROMBECK

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)

VILLE DE PAIMPOL
Acte certifié exécutoire
Transmis au Représentant
de l'Etat et affiché le 21/05/2026

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)